

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Budget des dépenses 2008-2009

Partie III – Rapport sur le rendement ministériel

L'honorable Rona Ambrose, C. P., députée
Ministre du Travail

Table des matières

Le message	3
Section I – Aperçu du Ministère	4
1.1 Information sommaire	4
Raison d’être	4
Responsabilités	4
Résultats stratégiques	5
Architecture des activités de programmes	5
1.2 Survol du rendement	7
Ressources financières 2008–2009 (en milliers de dollars)	7
Ressources humaines 2008–2009 (ETP)	7
Incidence des priorités sur les résultats stratégiques	10
Analyse des risques	12
Profil des dépenses	15
Tendance en matière de dépenses ministérielles	15
Section II – Analyse des activités des programmes par résultat stratégique	16
2.1 Résultat stratégique	16
2.1.1 Activité de programme : Élaboration de l’information sur la santé et la sécurité au travail, services de prestation et collaboration tripartite	19
Sommaire de l’activité de programme	21
Avantages pour les Canadiens	22
Analyse du rendement	23
Leçons tirées	28
Section III – Renseignements supplémentaires	30
3.1 Faits saillants concernant les finances	30
3.2 Liste des tableaux	33
3.3 Autres points d’intérêt	33

Le message

Le CCHST est la ressource incontournable en santé et en sécurité au travail au Canada. Son objectif est d'offrir une orientation commune et de coordonner la transmission des renseignements sur la santé et la sécurité au travail. Le CCHST promeut et favorise la consultation et la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que la participation des syndicats, des employeurs et d'autres intervenants à l'établissement et au maintien de normes élevées et d'initiatives fructueuses en matière de santé et de sécurité au travail dans le contexte canadien.

La vision du CCHST n'a pas changé : éliminer les blessures, les maladies et les décès en milieu de travail, et s'assurer qu'à la fin de chaque journée de travail, les Canadiens rentrent à la maison sains et saufs. Le CCHST compte sur le soutien de son Conseil des gouverneurs tripartite qui détermine sa vision et son orientation. Le CCHST est régi par des représentants de syndicats, d'entreprises et des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral. Cette structure tripartite fait en sorte que le CCHST demeure une source indépendante et fiable de renseignements objectifs pour les employeurs, les travailleurs et les gouvernements.

Le CCHST met l'accent sur les outils de gestion, les informations, la formation et l'éducation comme moyen d'aider à mettre en place des milieux de travail plus sécuritaires. Au cours de la dernière année, le CCHST a étendu son rayonnement parmi la population canadienne en mettant au point plusieurs outils de communication, dont Workscape, un babillard de discussion en ligne où les gens intéressés par la santé et la sécurité peuvent partager leurs expériences et échanger idées et renseignements.

Les autres services offerts incluent les nouvelles publications, les services publics, les logiciels et les outils visant à aider les Canadiens à travailler de façon sécuritaire. Le CCHST a déployé de grands efforts pour continuer à améliorer ses produits et services afin de répondre aux besoins sans cesse changeants des milieux de travail canadiens.

Le droit fondamental de tous les Canadiens à un milieu de travail sain et sans danger constitue la pierre angulaire du mandat du CCHST. En travaillant ensemble, nous pouvons offrir une orientation, des renseignements et des ressources pour améliorer la santé et la sécurité au travail.

S. Len Hong
Président et administrateur en chef

Section I – Aperçu du Ministère

Information sommaire

Raison d’être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1978 avec le mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs.

Responsabilités

Le Centre canadien d’hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est régi par la *Loi sur le Centre canadien d’hygiène et de sécurité au travail* (L.R.C. 1977-1978, chap. 29), qui a été adoptée à l’unanimité par le Parlement du Canada. Cette loi vise à promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un environnement de travail sain et sécuritaire, par la création d’un institut national (le CCHST) dont la mission est de mener des recherches sur la santé et la sécurité au travail, d’en encourager la mise en application et de les faire progresser par une démarche collaborative.

Le CCHST est la ressource nationale du Canada en santé et en sécurité au travail qui se consacre à l’amélioration de la performance en santé et en sécurité au travail en fournissant des services essentiels, notamment le transfert de l’information et du savoir, la formation et l’éducation, des outils rentables permettant d’améliorer les résultats en santé et en sécurité au travail, des systèmes de gestion appuyant les programmes de santé et de sécurité, des initiatives visant la prévention des blessures et des maladies ainsi que la promotion du mieux-être global – santé physique, psychologique et mentale – des travailleurs. L’objectif du CCHST est d’assurer une orientation commune et de coordonner la transmission des renseignements sur la santé et la sécurité au travail.

Le CCHST est, aux termes de l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, un établissement public indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre du Travail. Son financement provient d’une combinaison de crédits budgétaires, de mesures de recouvrement des coûts et de projets de collaboration avec les provinces. La moitié du budget devrait provenir du recouvrement des coûts grâce à la création, à la production et à la vente dans le monde entier de services payants et des recettes générées par les services et les produits de santé et de sécurité au travail.

Le CCHST est un chef de file reconnu dans la prestation de programmes, de produits et de services efficaces, qui reposent sur son corpus de connaissances, sa collection de documents d’information en santé et en sécurité au travail, et l’application qu’elle fait des technologies de gestion de l’information.

Le CCHST est géré par un conseil tripartite représentant les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Le Conseil des gouverneurs offre des lignes directrices concernant la création et la prestation de services fiables et complets en matière de santé et sécurité au travail. Nos intervenants clés participent directement à l'établissement des politiques, à la gouvernance et à la planification stratégique de l'organisme. Ils participent également à l'examen des programmes et des services afin de garantir l'impartialité de nos renseignements. Notre service de demandes de renseignements est aussi financé par des contributions provenant des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Résultats stratégiques

Afin de poursuivre son mandat, le CCHST a pour objectif d'atteindre le résultat stratégique suivant :

Les Canadiens bénéficieront d'une information impartiale sur la santé et la sécurité au travail, et de services visant la prévention des maladies et des blessures professionnelles.

Architecture des activités de programmes

Préparation de l'information sur la santé et la sécurité au travail, services de transmission de ces renseignements et collaboration tripartite.

Ce programme a pour objet de dispenser des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts en vue d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les citoyens reçoivent de l'information au moyen d'un service gratuit et impartial dispensé par téléphone, par courriel, par télécopieur, par courrier postal ou en personne. Ils ont aussi accès à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés pour répondre à leurs besoins en matière de santé et de sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts et ces activités sont appuyées par des contributions financières de divers intervenants.

Le CCHST recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des documents d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail pour le bénéfice de tous les travailleurs canadiens. Cette information est utilisée pour les activités de sensibilisation et de formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de pratiques exemplaires, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité, l'observation des règlements et l'usage personnel. Lorsque les produits ou services du CCHST sont dispensés à des clients externes distincts et qu'ils comportent des avantages auxquels le contribuable moyen n'a pas accès, des frais d'utilisation sont imposés.

Le CCHST encourage et facilite la consultation et la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que la participation des syndicats, des gestionnaires et d'autres intervenants dans l'établissement et le maintien de normes élevées et la mise en œuvre d'initiatives sur la santé et la sécurité au travail dans le

contexte canadien. Le partage des ressources permet l'élaboration coordonnée de programmes, de produits et de services uniques qui sont bénéfiques pour tous. Les projets réalisés en collaboration sont généralement appuyés par des contributions financières et non financières aux programmes de la part des intervenants et ont pour effet de faire progresser les initiatives en matière de santé et de sécurité.

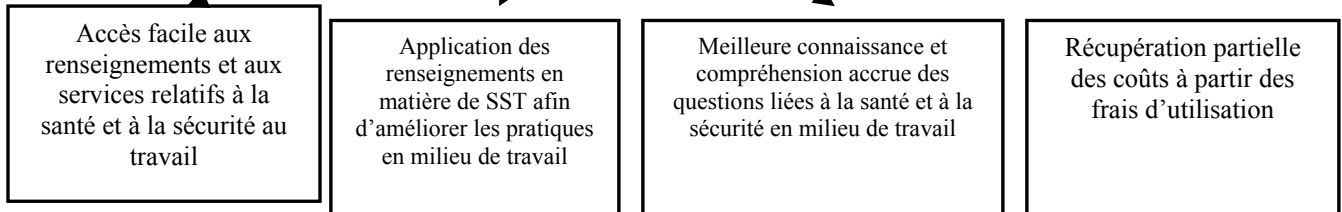
Résultat stratégique

Les Canadiens bénéficieront d'une information impartiale sur la santé et la sécurité au travail, et de services visant la prévention des maladies et des blessures professionnelles

Activité de programme

Préparation de l'information sur la santé et la sécurité au travail, services de transmission de ces renseignements et collaboration tripartite

Résultats attendus — Sous-activités de programme :



Demandes de renseignements

- Conception/accès Web
- Nouvelles ressources
- Contenu des « Réponses SST »
- Nouveaux risques
- Amélioration des produits existants

- Système de gestion SST
- Information de grande qualité
- Application améliorée en milieux de travail
- Collaboration intensifiée
- Éducation

- Forum national
- Formation, conférences et présentation
- Présence Web accrue
- Ressources en matière de santé et de sécurité liées aux produits chimiques
- Rapport sur la santé et la sécurité

- Produits SST

1.2 Survol du rendement

Ressources financières 2008–2009 (en milliers de dollars)

2008-2009		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
4 713	5 312	4 925

Les charges prévues représentent le montant autorisé dans le cadre du Budget principal des dépenses. Les autorisations représentent le montant total autorisé pour l'ensemble de l'année, y compris ce qui est prévu dans le Budget principal des dépenses. L'augmentation des autorisations totales représente les fonds reçus pour la rémunération relative aux négociations collectives, pour les sommes reportées des années précédentes et pour les autres transferts. Les renseignements détaillés sont fournis dans notre rapport annuel à l'adresse <http://www.cchst.ca/ccohs/reports.html>. La différence entre les autorisations totales et les dépenses réelles est attribuable au délai écoulé au moment des encaissements à la fin de l'exercice. Une grande partie des revenus sont réalisés et encaissés à la fin de l'exercice et il est impossible de dépenser de manière responsable tous ces fonds dans un court délai. Le report qui en résulte est utilisé au cours de l'exercice suivant.

Ressources humaines 2008–2009 (ETP)

2008-2009		
ETP prévus	ETP réels	Différence
96	90	6

La différence entre le nombre d'ETP prévus et le nombre d'ETP réels s'explique par le fait qu'on prévoit un plus grand nombre d'ETP dans le budget des dépenses que ce que le centre peut financer. Puisque le CCHST doit gagner une partie importante de ses fonds d'exploitation, nous devons gagner les fonds nécessaires avant de s'engager à les dépenser. Cela permet de s'assurer que les fonds nécessaires seront disponibles pour la dotation et les postes requis supplémentaires.

Résultat stratégique : Les Canadiens bénéficieront d'une information impartiale sur la santé et la sécurité au travail, et de services visant la prévention des maladies et des blessures professionnelles.

Indicateurs du rendement	Cibles	Survol du rendement
Satisfaction quant à l'accès et à la facilité d'utilisation des ressources	Taux de satisfaction de plus de 80 % chez les demandeurs et les clients	Taux de satisfaction global de 80 % chez les demandeurs et de 82 % chez les clients
Meilleure connaissance et compréhension accrue	Augmentation de 10 % des transmissions de renseignements	Sensibilisation accrue grâce à la distribution améliorée de 11 % de documents d'information et au site Web
Application des renseignements en matière de santé et de sécurité au travail.	72 % des informations fournies ont été utilisées pour apporter un changement positif afin d'améliorer la santé et la sécurité en milieu de travail	75 % des informations sont utilisées afin d'apporter un changement Satisfaction globale à l'égard des principaux intervenants

Sommaire des réalisations par rapport aux priorités

- Taux de satisfaction de 80 % chez les demandeurs selon la moyenne accordée à six attributs dans le cadre d'une évaluation indépendante.
- Taux de satisfaction des clients de 85 % (moyenne de six attributs) selon une évaluation indépendante des clients interrogés.
- Dans la majorité des cas, les demandeurs (75 %) et les acheteurs (76 %) utilisent les informations reçues du CCHST pour des changements qu'ils apportent ou qu'ils comptent apporter à leur milieu de travail et qui pourraient entraîner une amélioration de la santé et de la sécurité au travail.
- Lorsqu'on demande aux répondants qu'elle est l'importance du rôle du CCHST pour répondre aux besoins de leur organisme en matière de santé et sécurité, 83 % des répondants disent que le CCHST était très important ou important.
- Augmentation de plus de 11 % de la distribution des rapports sur la santé et la sécurité, des visites du site Web et des inscriptions aux cours offerts en ligne.
- Les principaux informateurs étaient pratiquement unanimes et ont donné une évaluation positive concernant la grande qualité des produits et services.

En milliers

Activité de programme	Résultats attendus	2008-2009			Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
		Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	
Préparation de l'information sur la santé et la sécurité au travail, services de prestation et collaboration tripartite.	Accès facile aux renseignements et aux services relatifs à la santé et à la sécurité au travail Meilleure connaissance et compréhension accrue des questions liées à la santé et à la sécurité au travail en milieu de travail. Application des renseignements en matière de santé et de sécurité au travail afin d'améliorer les pratiques en milieu de travail.	4 713	5 312	4 925	<u>Canadiens en santé</u>
Total		4 713	5 312	4 925	

Incidence des priorités sur les résultats stratégiques

Priorités opérationnelles	Type ¹	État	Liens avec les résultats stratégiques
<p>Fournir des ressources additionnelles sur la santé et la sécurité liées aux produits chimiques.</p> <p>Importance en lien avec le nombre élevé de questions portant sur les produits chimiques et la nécessité d'offrir des outils sécuritaires pour une utilisation sans danger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveau 	<p>Toutes les priorités ont été satisfaites.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement du nouveau CANWrite, un logiciel de rédaction de FS utilisé pour la définition des exigences réglementaires et la communication des risques. • Élaboration d'un cours de formation sur le SIMDUT à l'intention des inspecteurs de sécurité. • Élaboration du cours « Le cancer d'origine professionnelle et environnementale : reconnaissance et prévention » à l'intention des professionnels de la santé. • Conformité au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des informations des produits chimiques, notamment par des affiches, des cours et des feuilles de renseignements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lien avec de meilleures conditions de travail et de meilleures pratiques en milieu de travail qui permettent d'améliorer la santé, la sécurité et le mieux-être des travailleurs canadiens. <p>Travailler avec des produits chimiques de façon sécuritaire est essentiel pour assurer un milieu de travail sûr.</p> <p>Il est important que les inspecteurs de sécurité et la communauté médicale comprennent parfaitement les enjeux et les préoccupations en matière de santé.</p>

1 Les différents types de priorités sont définis comme suit : **priorité déjà établie** – priorité établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; **priorité en cours** – priorité établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le présent rapport; **priorité nouvelle** – priorité établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou RMR.

Priorités opérationnelles	Type ²	État	Liens avec les résultats stratégiques
<p>Promouvoir des milieux de travail sains par le biais d'Internet, de cours de formation et de programmes d'éducation.</p> <p>La sensibilisation est la pierre angulaire d'un changement dans les attitudes, qui se traduit par l'apport de modifications au milieu de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En cours 	<p>La plupart des priorités ont été satisfaites.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur la santé et la sécurité publié sur Internet avec un taux de satisfaction de 96 %. • Promotion de la santé et de la sécurité par le biais de webinaires, de balados, de la SNASST, de prix, du Jour de deuil national, de présentations et d'affiches. • Élaboration et nouvelle conception des portails d'information sur la SST. • Création et lancement de Workscape, un groupe de discussion sur la SST. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comme ci-dessus. <p>Les ressources d'information visent directement l'amélioration du mieux-être des Canadiens au travail, p. ex. le portail Milieux de travail sains, la Zone des jeunes travailleurs et le groupe de discussion Workspace.</p>
<p>Développer davantage les ressources d'apprentissage en ligne, y compris les cours personnalisés.</p> <p>La formation a un impact direct sur les améliorations apportées en milieu de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Les priorités ont été satisfaites. • Ajout de 15 nouveaux cours cette année et de nouvelles activités de sensibilisation du public sur les enjeux en matière de santé et sécurité au travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comme ci-dessus. <p>Permettre d'approfondir les connaissances concrètes des travailleurs en ce qui concerne l'application à leur milieu de travail pour améliorer la santé et la sécurité.</p>

2 Les différents types de priorités sont définis comme suit : **priorité déjà établie** – priorité établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; **priorité en cours** – priorité établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le présent rapport; **priorité nouvelle** – priorité établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou RMR.

Priorités de gestion	Type	État	Liens avec les résultats stratégiques
<p>Amélioration du commerce électronique pour attirer plus de clients afin de respecter notre obligation de recouvrer 50 % de nos coûts d'exploitation.</p> <p>Améliorer le site Web.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En cours • Nouveau 	<p>Les priorités ont été dépassées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ventes découlant du commerce électronique ont augmenté de 107 %. <p>Les priorités ont été satisfaites.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour pour satisfaire à la norme de normalisation des sites Web. • Infrastructure logicielle mise à jour. • Rapports et statistiques améliorés à l'aide de Google Analytics. • Sécurité accrue des TI. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comme ci-dessus. <p>Il est important que nos informations et nos ressources soient accessibles en ligne 24 heures sur 24 et que nous ayons de meilleurs résultats en ce qui concerne le recouvrement des coûts afin de financer nos programmes publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comme ci-dessus <p>Il est important que l'infrastructure des TI soit à jour pour répondre aux besoins des Canadiens.</p>

Analyse des risques

Le CCHST compte sur les ressources de nombre d'organismes et de gouvernements avec lesquels il a forgé des partenariats pour offrir ses programmes. Les gouvernements et les organismes à but non lucratif doivent traiter avec des priorités changeantes et des ressources limitées. Ces changements de priorités ont une incidence sur la capacité des partenaires et intervenants de financer le CCHST et les modifications fiscales au sein de ces organismes ont

aussi une incidence sur le CCHST. Les risques comprennent les niveaux de financement, l'appui et la participation à des programmes, et l'accès à des renseignements et à des sources de revenus pour le CCHST. Dans le but de faire face à ces risques, le CCHST entretient des rapports étroits avec ses partenaires et agit de manière proactive pour gérer les risques et prévoir les changements. Le CCHST cherche constamment à nouer de nouveaux partenariats avec divers organismes plutôt que de se fier à une gamme limitée d'organisations.

Grâce à Internet, le public a un meilleur accès à des renseignements partout dans le monde, ce qui influe sur la vente des bases de données du CCHST traditionnelles, devenues moins utiles. Le CCHST doit constamment mettre à jour et améliorer ses produits afin de demeurer viable sur le plan financier. Compte tenu de cette tendance à la baisse dans les ventes de bases de données, il est devenu évident que le CCHST ne serait pas financièrement viable sans un revenu de remplacement. Le CCHST a réagi à la situation en élaborant des cours en ligne et en offrant des services personnalisés de gestion des FS et de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST).

Le CCHST subit l'impact des conditions économiques générales, comme les variations du taux de change sur les marchés mondiaux et les ralentissements économiques, puisqu'il dépend des recettes provenant des ventes auprès des entreprises. Le CCHST entreprend des examens réguliers de ses produits et services, et y apporte des améliorations pour maintenir leur pertinence pour les utilisateurs.

Le fait qu'Internet contient des renseignements offerts gratuitement continue de nuire à la capacité du CCHST de vendre des produits d'information. Il est difficile d'assurer un équilibre entre notre mandat consistant à fournir un service public gratuit et notre besoin de générer des recettes par un recouvrement des coûts. Il est difficile d'obtenir du succès sur le plan financier dans un contexte gouvernemental, car l'objectif d'aider la population ne s'harmonise pas toujours aux objectifs de recouvrement des coûts.

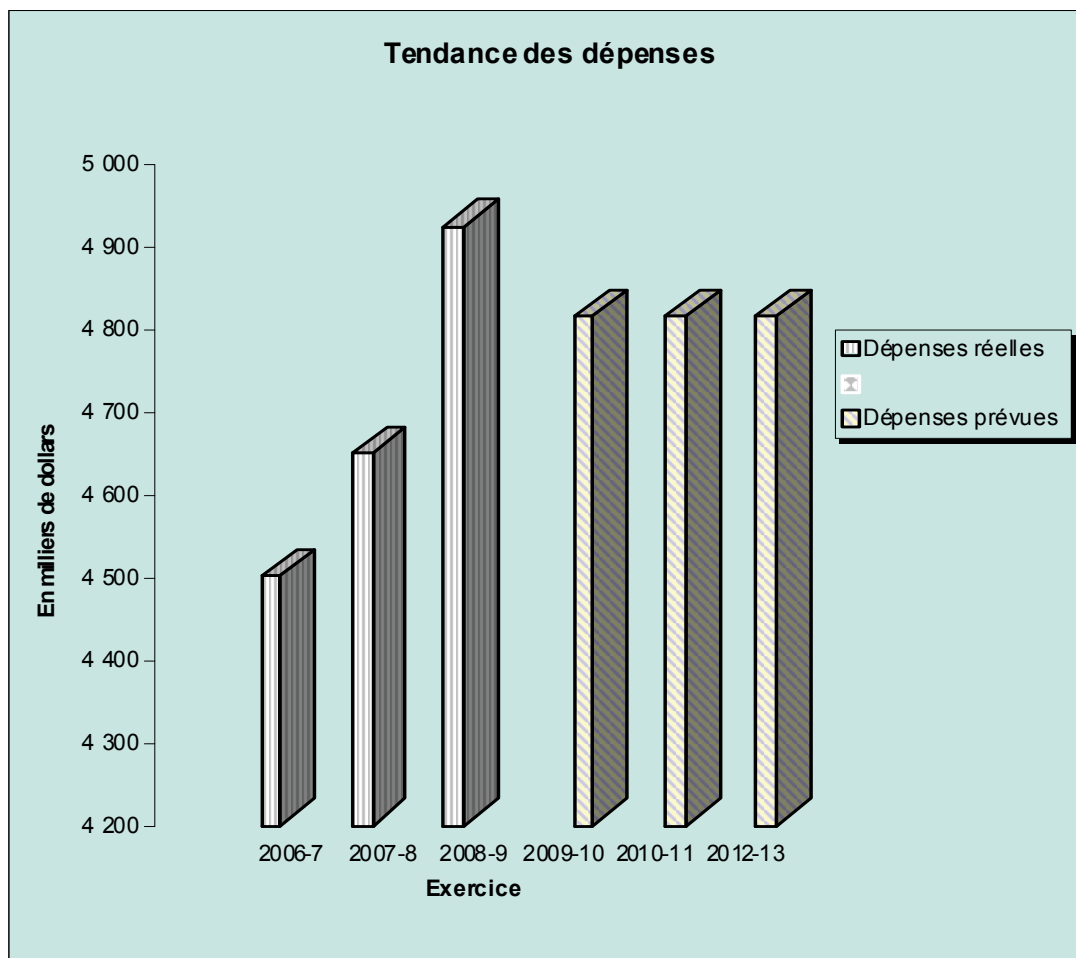
Des données tirées de sondages de rétroaction sur la gestion du rendement indiquent clairement que la communication de renseignements sur la SST à jour est essentielle à la prestation d'un service crédible. Les produits du CCHST sont axés sur l'information et doivent être constamment mis à jour pour demeurer actuels. De plus, l'évolution constante des technologies nous oblige à mettre à jour notre infrastructure de manière continue. Dans de nombreux cas, il faut verser des redevances pour les renseignements provenant d'autres sources (pour l'infrastructure d'information du CCHST et l'élaboration de produits), et le CCHST est soumis aux décisions commerciales prises par d'autres organisations. C'est le cas par exemple de l'abolition récente du Réseau canadien de la santé entraînant des pertes importantes de revenus.

Depuis plusieurs années, les revenus provenant des ressources des bases traditionnelles du CCHST diminuent. Si la tendance se maintient, il n'est pas réaliste de croire que le CCHST puisse générer 50 % de son budget à partir de ces sources. Le CCHST a atténué ce risque en élaborant des programmes de gestion de la SST en tant que service à valeur ajoutée. Ceci inclut l'élaboration de cours d'apprentissage en ligne ainsi que de services de gestion des FS et de services de gestion de la SST personnalisés. Les produits récemment ajoutés englobent CANWrite, un logiciel de rédaction de fiche signalétique (FS).

Comme c'est le cas pour nombre d'autres organismes, nous prévoyons qu'une proportion importante de nos employés seront bientôt admissibles à la retraite. Il s'agit d'une préoccupation sérieuse puisque nous perdrons leurs connaissances techniques, scientifiques et commerciales, connaissances qui seront difficiles à remplacer. Dans le but de planifier la retraite de nos employés, nous avons réorganisé nos effectifs en groupes de travail et en équipes. Ces changements encouragent le transfert des connaissances en prévision des départs à la retraite afin de pouvoir compter sur un plus grand nombre de personnes formées capables de succéder aux employés clés.

Profil des dépenses

Tendance en matière de dépenses ministérielles



Pour les exercices 2006-2007 à 2008-2009, le total des dépenses comprend tous les crédits parlementaires, les crédits prévus dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses, de même que les crédits 10, 15 et 23 votés par le Conseil du Trésor. Ce total englobe aussi les reports et les ajustements. Les dépenses prévues représentent les sommes autorisées dans le Budget principal des dépenses.

Le financement du CCHST demeure le même d'une année à l'autre, à l'exception des augmentations de rémunération. Les variations du financement sont principalement attribuables aux montants reportés d'une année à l'autre et au recouvrement des indemnités salariales associées aux départs à la retraite et aux congés de maternité. La capacité de dépenses est déterminée par la capacité de tirer des revenus pour défrayer les postes non financés inscrits dans le budget.

Crédits et postes législatifs

(en milliers de dollars)

Crédit ou poste législatif (L)	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	2006-2007 Dépenses réelles	2007-2008 Dépenses réelles	2008-2009 Budget principal des dépenses	2008-2009 Dépenses réelles
25	Dépenses d'exploitation	3 544	3 672	3 682	3 929
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	962	979	1 031	996
Total		4 506	4 651	4 713	4 925

Section II - Analyse des activités des programmes par résultat stratégique

2.1 Résultat stratégique – Les Canadiens bénéficieront d’une information impartiale sur la santé et la sécurité au travail, et de services visant la prévention des maladies et des blessures professionnelles.

La loi régissant la création du Centre canadien d’hygiène et de sécurité au travail (CCHST) s'appuie sur le principe selon lequel tous les Canadiens ont « le droit fondamental à un milieu de travail sain et sécuritaire ». L'existence d'un centre national serait essentielle pour permettre aux gens d'exercer ce droit partout au pays, concept qui a été lancé et appuyé par des intervenants de l'ensemble du Canada. La loi de 1978 qui a donné suite à ce concept a reçu l'appui unanime des partis fédéraux.

Le CCHST a été créé afin de fournir une orientation commune et de coordonner la transmission de l'information dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Avant 1978, le Canada était le seul pays industrialisé d'importance qui ne possédait pas d'organisme central voué à cette tâche. Étant donné l'étendue et la diversité du Canada ainsi que les diverses sphères de compétence qui entrent en jeu, il est essentiel de fournir un tel service. Le CCHST travaille en étroite collaboration avec les partenaires clés, tous les paliers de gouvernement, les employeurs et les syndicats en vue de promouvoir la santé et la sécurité au travail, et de favoriser la consultation et la collaboration dans le but commun de réduire ou d'éliminer les maladies et blessures professionnelles.

Le CCHST est régi par un Conseil des gouverneurs tripartite composé de représentants des syndicats, du patronat et des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Cette structure tripartite fait en sorte que le CCHST demeure une source indépendante et fiable de renseignements objectifs. Les partenaires participent activement à la gouvernance du CCHST, faisant de ce centre une organisation tripartite unique en son genre, qui s'assure que ses programmes et ses services sont impartiaux et dignes de confiance, et qu'ils répondent aux besoins réels des Canadiens. Selon une évaluation réalisée en 2009 :

Pour le CCHST, le principal résultat stratégique est que les Canadiens bénéficieront d'une information impartiale sur la santé et la sécurité au travail, et de services visant la prévention des maladies et des blessures professionnelles. Cet objectif suppose la reconnaissance du CCHST d'une part en tant que carrefour national de l'information sur la santé et la sécurité, et d'autre part en tant que chef de file réputé comme fournisseur impartial de renseignements sur la santé et la sécurité au travail (SST) à la communauté canadienne de la SST. Cette communauté inclut les travailleurs, les associations syndicales, les employeurs, les gouvernements, les établissements d'enseignement et les professionnels associés au domaine de la SST. L'accès à une source d'information de premier plan et impartiale sur la santé et la sécurité offre

d'autres avantages pour les Canadiens grâce à une réduction de la portée des différends au travail et des conflits au sujet des initiatives appropriées en matière de santé et sécurité.

Des sources de données multiples ont été utilisées pour évaluer la mesure dans laquelle le CCHST a été reconnu comme centre national impartial en matière de SST. Nous avons réalisé des entrevues avec des chefs de file de la communauté de la SST, nous avons interrogé les clients payants et les utilisateurs des services gratuits, de même que les visiteurs du site Web du CCHST.

Les activités du CCHST sont liées à la promotion de la santé et de la sécurité au travail dans le contexte canadien du système décentralisé de responsabilité interne relatif à la SST. Il est difficile de mesurer directement les avantages de ces activités. Les produits et services du CCHST visent à améliorer les conditions de travail, ce qui, en bout de ligne, se traduit par une diminution du nombre de maladies, de blessures et de décès. Outre les avantages liés à une diminution de ces risques, la réduction des jours de travail perdus et la hausse de la productivité découlant du nombre réduit de blessures et d'accidents sont également fort intéressantes. Les recherches en cours sur la valeur associée à la diminution des décès et la prévention des accidents au travail indiquent que la société canadienne accorde une très grande importance à une telle réduction des risques en milieu de travail.

Les données recueillies au cours de l'évaluation démontrent une diminution importante et continue du nombre de blessures et de décès au travail par rapport au nombre d'employés. Les facteurs influant sur cette diminution du taux de blessures et de décès sont nombreux; il nous a donc été impossible de déterminer le rôle indépendant du CCHST par rapport à cette diminution. Dans ce rapport, nous utilisons comme paramètre de mesure de cette incidence l'importance de l'amélioration des conditions de travail rendue possible, selon les utilisateurs, par l'information diffusée par le CCHST. Notre analyse, qui prend appui sur les résultats d'entrevues et de sondages, a permis de constater que les produits et services du CCHST jouent un rôle considérable. Nous pouvons donc établir des liens plausibles entre les activités du CCHST et les effets escomptés sur l'amélioration des conditions de travail.

Il n'est pas possible d'attribuer directement aux programmes du CCHST la diminution des blessures et des maladies, étant donné le nombre important de variables en jeu, mais des évaluations indépendantes de nos services indiquent que l'utilisation généralisée des renseignements fournis par le CCHST a bel et bien un effet sur les milieux de travail. L'utilisation intensive des renseignements fournis par le CCHST peut donner lieu à une diminution des blessures et des maladies dans tous les milieux de travail.

Le Tableau IV-1 présente des données comparatives sur les blessures et les décès liés au travail pour l'année 2007 (dernière année pour laquelle des données publiées sont disponibles), et certaines années antérieures remontant jusqu'à 1970. Le nombre de blessures et de décès a beaucoup diminué par rapport au nombre de travailleurs,

même s'il demeure trop élevé et nécessite qu'on y accorde une attention constante. Ces réductions des blessures et des décès sont selon toute vraisemblance attribuables à divers facteurs, notamment à une composition du secteur industriel qui varie, à l'évolution des technologies de production, à une meilleure éducation des travailleurs, et aux initiatives de l'industrie, sans oublier les programmes et politiques en matière de santé et de sécurité au travail, de même que les activités du CCHST³.

Tableau IV-1 Blessures et décès liés au travail au Canada

Année	Employés (en millions)	Blessures entraînant des jours de travail perdus	Décès	Blessures (par million de travailleurs)	Décès (par million de travailleurs)
1970	7,03	301 653	918	42 909	131
1998	14,33	375 360	798	26 201	56
2003	15,80	348 854	963	22 709	61
2005	16,17	337 390	1 097	20 865	68
2007	16,87	317 524	1 055	18 822	63

Source : Développement des ressources humaines Canada, *Les accidents du travail au Canada et leurs coûts (1993-1997)*, 1999, et *Analyse des statistiques : accidents et mortalités survenus au travail, Canada, 1994-1998*, 2000. Pour 2003, 2005 et 2007 : *Accidents du travail et maladies professionnelles - Programme national de statistiques sur les accidents de travail*, Association des Commissions des accidents du travail du Canada, 2001-2003, et 2005-2007 et *Enquête sur la population active*, 2003, 2005, 2007, Statistiques Canada.

³ Évaluation du programme et de la capacité financière du CCHST, 2009

2.1.1 Activité de programme :

Activité de programme : Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, services de prestation et collaboration tripartite.					
Ressources financières 2008-2009 (en milliers de dollars)			Ressources humaines 2008-2009 (ETP)		
Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	ETP prévus	ETP réels	Différence
4 713	5 312	4 925	96	90	6
Résultats attendus	Indicateurs du rendement	Cibles	État du rendement	Survol du rendement	
Accès facile aux renseignements et aux services relatifs à la santé et à la sécurité au travail	Pourcentage d'utilisateurs satisfaits quant à la facilité d'accès et de recherche de l'information en matière de SST à partir du Service des demandes de renseignements, de l'accès au site Web et d'autres ressources du CCHST.	Dans l'ensemble, plus de 80 % des utilisateurs interrogés sont satisfaits ou très satisfaits. Compréhension : 85 % Rapidité d'exécution : 82 % Exhaustivité : 80 % Utilité : 80 % Clarté : 80 % Courtoisie : 89 %	Les priorités ont été satisfaites.	Dans l'ensemble, 80 % des utilisateurs interrogés sont satisfaits ou très satisfaits. Compréhension : 77 % Rapidité d'exécution : 83 % Exhaustivité : 77 % Utilité : 80 % Clarté : 77 % Courtoisie : 83 %	

Résultats attendus	Indicateurs du rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
Application des renseignements en matière de santé et de sécurité au travail afin d'améliorer les pratiques en milieu de travail.	Pourcentage des répondants qui affirment que l'information est appliquée au travail par les employés, le gouvernement et les employeurs en vue d'apporter des changements.	72 % des informations sont utilisées pour apporter des changements au travail.	Les priorités ont été satisfaites.	Les demandeurs dans une proportion de 75 % et les clients dans une proportion de 76 % ont utilisé les informations pour apporter des changements au travail.
	Nombre d'établissements participants au programme d'appui à l'éducation.	110 établissements postsecondaires.	La plupart des priorités ont été satisfaites.	105 établissements Portée : 3,6 millions.
	Des services et des produits d'information de grande qualité sont offerts en milieu de travail.	Statistiques sur l'utilisation et sondages sur la satisfaction.	Les priorités ont été satisfaites.	
	Statistiques sur les taux d'utilisation et de satisfaction à l'égard des programmes éducatifs.			Satisfaction : 97 % Taux de recommandation : 94,6 %
		Apprentissage en ligne Satisfaction : 95 % Taux de recommandation : 94 % Satisfaction de la classe : 90 % Taux de satisfaction à l'égard des webinaires : 80 %		Les priorités ont été satisfaites. Satisfaction : 82 %

Résultats attendus	Indicateurs du rendement :	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
Meilleure connaissance et compréhension accrue des questions liées à la santé et à la sécurité au travail en milieu de travail.	<p>Nombre de transmissions de renseignements sur la SST aux employés et aux employeurs afin de les aider à mieux comprendre la SST.</p> <p>Satisfaction des participants selon les statistiques Web recueillies pendant et après le forum.</p> <p>Portée, impact et satisfaction concernant le Rapport sur la santé et sécurité au travail.</p> <p>Fournir aux Canadiens de nouveaux renseignements par le biais de partenariats.</p>	<p>Augmentation de la transmission de documents de 10 % : webinaires, Semaine SNASST et Jour de deuil national</p> <p>Affiches Workspace Liaison</p> <p>Taux de satisfaction de 85 %</p> <p>2 000 téléchargements</p> <p>Satisfaction : 85 % Source de changement pour rendre le lieu de travail plus sûr : 83 % Augmentation de l'utilisation : 10 %</p> <p>Atteinte des résultats visés par les partenariats</p>	<p>Les priorités ont été dépassées.</p> <p>Les priorités ont été satisfaites.</p> <p>La plupart des priorités ont été satisfaites.</p> <p>Les priorités ont été dépassées.</p> <p>Les priorités ont été satisfaites.</p>	<p>Augmentation de 40 % des établissements rejoints Augmentation de 45 % des établissements rejoints Augmentation de 51 % des statistiques concernant le Web Affiches – nouveau programme, 1 000 affiches et 23 139 versions pdf ont été téléchargées Nouveau – 800 participants Nouveau – augmentation de 51 % du nombre d'abonnés</p> <p>Satisfaction : 84 %</p> <p>1 958 téléchargements</p> <p>Satisfaction : 100 % Source de changement pour améliorer le milieu de travail : 80,6 % Augmentation des transmissions de renseignements : 16,9 %</p> <p>5 nouveaux partenariats 5 portails/sites Web collaborateurs</p>

Sommaire de l'activité de programme :

Le CCHST a une seule activité de programme : la préparation d'information sur la santé et la sécurité au travail, les services de transmission de ces renseignements et la collaboration tripartite en matière de SST.

En tant qu'organisme national, le CCHST mène de front un grand nombre d'activités pour atteindre ses objectifs, notamment :

- La diffusion de documents techniques, de données et de renseignements relatifs à la sécurité à l'intention des travailleurs, des milieux de travail et des professionnels de la santé et de la sécurité, des divers intervenants influant sur l'environnement du travail et du système d'éducation canadien. Un élément important de ces activités consiste à

améliorer la coordination de la diffusion de l'information sur la santé et la sécurité au travail.

- La promotion et l'évaluation de la recherche sur les questions relatives à la santé et à la sécurité au travail.
- La prestation de programmes de formation et de conseils d'experts liés à la santé et à la sécurité au travail.
- La participation à des réunions et à des conférences afin de contribuer à la prévention des problèmes de santé et de sécurité au travail.
- D'autres activités conformes au mandat du CCHST, à savoir l'amélioration de la santé et de la sécurité en milieu de travail ainsi que la protection de la santé mentale et physique des travailleurs canadiens.

Préserver la santé des Canadiens constitue un objectif important pour le Canada. La santé en milieu de travail est une composante essentielle de la santé globale des Canadiens. Le CCHST aide le Canada à atteindre les buts qu'il s'est fixés, à savoir protéger la santé de la population, favoriser le développement durable et des collectivités sûres, et jouer pleinement son rôle dans le monde. Le CCHST travaille en étroite collaboration avec les syndicats, les entreprises et tous les paliers de gouvernement afin d'établir des normes élevées de santé et de sécurité au travail, d'encourager un esprit de concertation et de collaboration, et de réduire ou d'éliminer les risques professionnels.

Avantages pour les Canadiens :

Le CCHST est un centre national chargé de promouvoir et de diffuser de l'information impartiale sur la santé et la sécurité au travail. Le CCHST fournit aux Canadiens une information fiable, détaillée et intelligible sur la santé et la sécurité au travail, information qui facilite la prise de décisions responsables, qui favorise l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, qui sensibilise à la nécessité d'assurer un environnement de travail sain et sécuritaire, et qui appuie la formation.

Cette activité de programme contribue à l'atteinte de l'objectif de l'initiative *Les Canadiens en santé*. Les maladies et les troubles professionnels ainsi que les décès au travail sont des risques sérieux auxquels sont confrontés les Canadiens. Le gouvernement prévoit renforcer nos assises sociales en améliorant la santé globale des Canadiens, en commençant par la promotion de la santé en vue de réduire le nombre de maladies évitables. Une des stratégies les plus efficaces de réduction des maladies est l'élimination de leurs causes. Le rôle principal du CCHST est d'appuyer les mesures prises au Canada dans le but d'améliorer la prévention des maladies professionnelles en fournissant de l'information et des connaissances qui permettront aux Canadiens de déterminer les dangers et les risques en milieu de travail, de les réduire au minimum ou de les éliminer, de faire face aux problèmes et de prendre les mesures correctives qui s'imposent.

Le CCHST contribue à accroître la collaboration entre les pays pour promouvoir l'échange d'information et de connaissances en ce qui a trait aux programmes relatifs à la santé et à la sécurité au travail dans le but de réduire les blessures et les maladies d'une

part, et d'améliorer les conditions de travail d'autre part. Cette collaboration internationale contribue à la sûreté et à la sécurité autour du monde. Le CCHST aide aussi les Canadiens en offrant des renseignements détaillés sur un large éventail de risques pour la santé, sur les produits chimiques dangereux et enfin sur leur impact sur la santé et l'environnement. Le CCHST est une source importante d'information sur la santé environnementale pour les organismes de réglementation gouvernementaux, l'industrie chimique, le secteur de la fabrication, les pompiers et les citoyens.

Analyse du rendement

Le CCHST organise ses activités de façon à atteindre les résultats attendus liés à notre activité de programme et aux résultats stratégiques visés :

<ul style="list-style-type: none"> • Accès facile aux renseignements et aux services relatifs à la santé et à la sécurité au travail.
<ul style="list-style-type: none"> • Application des renseignements en matière de santé et de sécurité au travail afin d'améliorer les pratiques en milieu de travail.
<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance et compréhension accrue des questions liées à la santé et à la sécurité au travail en milieu de travail.
<ul style="list-style-type: none"> • Recouvrement partiel des coûts grâce aux frais d'utilisation exigés (pour générer d'autres revenus).

Accès facile aux renseignements et aux services relatifs à la santé et à la sécurité au travail

Les sources de financement constituent la principale difficulté associée à l'atteinte des objectifs de ce résultat stratégique. Ce service est financé en partie par des contributions volontaires provenant de la plupart des provinces et territoires canadiens. Le financement fourni par ces organismes est limité par les fonds disponibles dans leur propre province ou territoire. Un autre risque est lié à l'accessibilité d'une grande quantité d'information via le réseau Internet. Pour atténuer ce risque, le CCHST tente de se tailler une réputation à titre de source d'information fiable et digne de confiance en veillant à ce que le contenu présenté sur son site Web demeure actuel et pertinent pour les utilisateurs. Le CCHST offre aussi une valeur ajoutée par le biais de portails Web et de partenariats établis avec des organismes de confiance afin que les utilisateurs puissent se fier à la crédibilité des données fournies.

Le CCHST offre un service de demandes de renseignement assuré par des agents d'information hautement qualifiés et tout aussi spécialisés dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail que dans la recherche de renseignements. Le personnel du CCHST a accès à un grand nombre de publications, à des bases de données internationales et à une vaste bibliothèque interne qui lui permettent de donner aux

Canadiens des réponses pertinentes et à jour. De plus, nous disposons d'un site Web libre-service – *Réponses SST* – qui répond à 6,8 millions de demandes en ligne par année. Notre service individuel de personne à personne a répondu à 12 514 demandes de renseignements. Selon notre évaluation récente, les taux de satisfaction sont les suivants :

Degré de satisfaction à l'égard du service de demandes de renseignements du CCHST (% de répondants satisfaits ou très satisfaits)

PARAMÈTRES ÉVALUÉS	% de répondants satisfaits
Rapidité d'exécution	83 %
Connaissances et compétence du personnel	77 %
Courtoisie du personnel	83 %
Exhaustivité	77 %
Utilité	80 %
Clarté	77 %
Fiabilité	81 %
Moyenne	80 %
Satisfaction générale à l'égard des renseignements reçus (question séparée)	67 %

Source : Les données pour le CCHST proviennent d'un sondage effectué auprès des utilisateurs par TNS Canadian Facts en 2009.

Le CCHST effectue ses propres sondages sur une base régulière et des évaluations sont effectuées tous les 4 à 5 ans. Ce sondage a été effectué auprès des utilisateurs du service pendant une période de 9 mois. Nos sondages internes sont menés de deux à quatre semaines après l'utilisation du service.

Le CCHST fournit des renseignements supplémentaires par le biais des demandes de publications protégées par le droit d'auteur. Grâce à ce service, 357 000 copies de renseignements du CCHST ont été rendues publiques par de nombreuses institutions. Ces renseignements sont ensuite partagés avec d'autres utilisateurs.

Le CCHST a aussi amélioré la conception de son site Web afin de satisfaire aux exigences de normalisation du gouvernement du Canada et améliore sans cesse son site Web afin d'offrir des données à jour. Le CCHST a élaboré et tient à jour plusieurs portails Web sur divers sujets comme la santé au travail, la planification en prévision d'une pandémie, le site CanOsh, et la SNASST.

L'onglet *Réponses SST* contient plus de 650 documents qui permettent de répondre à plus de 8 millions de demandes provenant de 2,5 millions de visiteurs uniques. Le CCHST surveille les tendances et les actualités afin d'offrir des renseignements à jour qui répondent aux besoins des Canadiens.

Le CCHST publie également chaque année des guides à l'intention des travailleurs qui servent d'outils de référence au travail. Vingt titres sont actuellement offerts. Cette année, un nouveau guide intitulé *Guide santé sécurité sur le télétravail et le bureau à domicile* a été publié et le guide *Santé et mieux-être en milieu de travail* a été réédité. Notre sondage sur la satisfaction à l'égard des publications révèle un taux de satisfaction de 93 % et un taux de recommandation de 93 %. Les clients estiment que ces guides sont d'excellents achats et 96 % d'entre eux ont indiqué qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits. Plus de 93 % étaient d'avis que les publications les avaient aidés à améliorer leurs connaissances en matière de santé et de sécurité.

Application des renseignements en matière de santé et de sécurité au travail afin d'améliorer les pratiques en milieu de travail

Le résultat attendu des activités du CCHST est une augmentation de l'utilisation des renseignements sur la santé et la sécurité au travail pour améliorer les pratiques en milieu de travail. Il faut tenir compte de plusieurs priorités afin de réaliser cet objectif. Le CCHST favorise la collaboration et les échanges au moyen de dialogues, de forums et de congrès nationaux pour accroître la mise en application des principes pertinents dans les milieux de travail et améliorer les pratiques. Nous travaillons également en étroite collaboration avec le secteur de l'éducation et différents partenaires pour leur fournir des ressources et faire en sorte que l'enseignement de la santé et de la sécurité dans les écoles gagne en popularité et s'améliore.

Le CCHST fait la promotion de l'application de ces principes au travail à l'aide d'outils comme le site Web CanOsh (<http://www.canoshweb.org/>) pour permettre aux Canadiens de retrouver des renseignements sur la santé et la sécurité au travail dans le but de respecter la loi, d'améliorer les pratiques en milieu de travail et, en fin de compte, de faciliter l'acquisition d'information pour réduire les blessures, les maladies professionnelles et les décès qui y sont dus. En utilisant ce site, les Canadiens peuvent aisément faire des recherches et naviguer dans les sites Web des 14 sphères de compétence du Canada et autres sites. En 2008-2009, plus de 54 000 visiteurs ont consulté le site 160 000 fois.

Le CCHST travaille en collaboration avec des organismes internationaux afin d'obtenir des renseignements à jour qu'il met à la disposition des Canadiens. Notre rapport annuel décrit les nombreux projets de collaboration.

Le CCHST évalue l'application de ses programmes par le biais de sondages dans lesquels il demande si les renseignements fournis mèneront à des changements au travail. Dans notre récente évaluation indépendante, cette question a été posée aux utilisateurs des produits et services du CCHST, et du Service de demandes de renseignements.

Les répondants ont indiqué que l'utilisation des renseignements du CCHST est en grande partie (75 % des demandeurs et 76 % des clients) associée à des changements actuels ou à venir dans leur milieu de travail qui pourraient donner lieu à une amélioration de la santé

et de la sécurité au travail. Ceci démontre clairement que les objectifs du CCHST sont atteints.

En ce qui concerne l'importance globale du rôle du Service des demandes de renseignements du CCHST dans la satisfaction des besoins de leur organisme en santé et en sécurité, 76 % des répondants ont dit qu'il était très important ou important. Chez les utilisateurs des produits, les résultats étaient plus élevés, alors que 83 % ont indiqué que le CCHST avait un rôle très important ou important.

La formation et l'éducation, en plus d'être directement applicables en milieu de travail, constituent des moyens efficaces de sensibiliser davantage les employeurs et les employés à leurs droits et leurs responsabilités en matière de SST, et d'accroître leurs connaissances dans le domaine. Selon une autre étude récente, seul un travailleur canadien sur cinq a reçu une formation dans la première année suivant son embauche⁴. Les risques pour la santé sont liés au peu d'expérience dans les nouvelles fonctions, à l'absence de formation et à la présence de conditions de travail dangereuses. Le CCHST offre divers types de cours, depuis les cours en salle de classe aux cours personnalisés en passant par des cours en ligne pour répondre aux besoins des Canadiens. Les cours sont évalués par un comité tripartite externe pour garantir leur pertinence et leur exhaustivité.

Le CCHST a continué à accroître son offre de cours en ligne cette année. Ainsi, 15 nouveaux cours ont été lancés cette année et 45 cours bilingues sont offerts au total. Des cours sont aussi offerts gratuitement sur le site Web à l'intention du grand public. Ces cours ont aidé à former des milliers de travailleurs. Les taux de satisfaction et de recommandations sont très élevés, soit 97,1 % et 94,6 % respectivement. Les élèves ont indiqué à raison de 94,8 % que ces cours les avaient aidé à mieux comprendre les questions de santé et sécurité au travail, et 64,2 % disent que les renseignements seront utilisés pour apporter un changement dans leur milieu de travail.

Meilleure connaissance et compréhension accrue des questions liées à la santé et à la sécurité au travail en milieu de travail

Le CCHST vise à accroître la sensibilisation aux questions relatives à la santé et à la sécurité en milieu de travail, et la compréhension à cet égard. La sensibilisation est la première étape vers les changements qui se traduiront par une diminution des maladies, des blessures et des décès au travail. La formation et de nombreuses stratégies de communication publique servent à atteindre cet objectif.

Le premier obstacle concernant l'atteinte de cet objectif réside dans les limites visant les sources de financement et la dotation. Le CCHST compte aussi sur des partenariats avec d'autres organismes pour accroître la portée de ses activités. Au cours de l'année, le CCHST a entrepris de nombreuses initiatives pour accroître la sensibilisation et la compréhension de la SST.

4 Smith, Peter et Mustard, Cameron, How Many Employees Receive Safety Training During Their First Year of a New Job?, Injury Prevention, 2007, volume 13, numéro 1

Le Rapport sur la santé et la sécurité est un bulletin électronique gratuit distribué mensuellement à tous ceux qui s’y abonnent. D’autres organismes reproduisent abondamment son contenu pour améliorer leur propre programme de santé et sécurité. Cette publication est très populaire et a enregistré une augmentation de 16,9 % cette année pour atteindre plus de 24 000 membres. Chaque année, un sondage est effectué auprès du lectorat. Le taux de satisfaction des lecteurs atteint 100 % et 93,7 % d’entre eux indiquent que le bulletin offre une valeur ajoutée à leur organisme. De plus, 70,5 % des répondants disent que l’utilisation de l’information contenue dans le Rapport est liée directement ou indirectement à des changements qui pourraient donner lieu à une amélioration de la santé et de la sécurité au travail. Le rapport est souvent utilisé comme source d’information pour d’autres bulletins, babillards et troussees d’orientation. Au total, 90 % des abonnés partagent le rapport avec d’autres personnes.

Le CCHST a aussi lancé un programme d’affiches afin d’offrir au public des outils visant à accroître la sensibilisation à l’égard des questions de santé et sécurité au travail. Ce programme a connu un grand succès. On a recensé plus de 23 000 téléchargements gratuits et 1 100 affiches vendues.

Au cours de l’année, le CCHST a lancé un nouveau babillard en ligne pour encourager les échanges de connaissances et réseautage entre les professionnels de la SST et les personnes qui ont un intérêt pour les questions de santé et sécurité au travail. On compte maintenant 800 membres et des milliers de visiteurs suivent les discussions en cours.

Le CCHST a aussi un programme de webinaires visant à encourager les personnes à tenir des séances d’information comme moyen facile et efficace de partager des informations. Ces programmes ont servi à promouvoir la SNASST. Le CCHST s’est également associé à l’organisme Healthy Workplace Coalition et au Trillium Health Centre pour produire un webinaire sur la façon de créer un milieu de travail sain. Le CCHST s’est aussi associé à d’autres organismes et participe activement à la promotion du Jour de deuil national, à la Semaine nord-américaine de la santé et de la sécurité au travail (SNASST) et au Mois de la santé au travail. Il existe aussi plusieurs portails Web visant à accroître la sensibilisation à l’égard des principaux enjeux, notamment la Zone des jeunes travailleurs, Apporter la santé au travail, Planification de pandémie, etc. Une liste des liens se trouve à la fin du rapport.

Le CCHST s’est aussi lancé dans les médias sociaux à l’aide de Twitter, SlideShare et Facebook afin d’accroître la sensibilisation à la santé et la sécurité au travail, et d’en faire la promotion tout en améliorant la compréhension des enjeux. Notre site Web a reçu plus de 7 millions de visiteurs, pour un total de 46,5 millions de consultations. Les renseignements du CCHST rejoignent plus de personnes que le contact initial. Le sommaire ci-après décrit la portée des activités du CCHST.

Le tableau IV-4 présente un sommaire des données quantitatives établissant la portée des produits et services du CCHST dans les milieux de travail canadiens. Le constat qui ressort principalement de ce tableau est que non seulement le CCHST compte un nombre important d’utilisateurs et de clients pour ses produits et services, mais qu’un nombre considérable de personnes utilisent ces renseignements et produits au sein de chaque

organisme client. Les données du tableau IV-4, (ainsi que l'hypothèse relativement conservatrice que la catégorie « plus de 500 » signifie 750) nous permettent de calculer le nombre moyen de travailleurs pour qui les produits, services et renseignements ont fait une différence dans chacune des trois colonnes du tableau. En moyenne, 81 travailleurs ont tiré profit des renseignements reçus par le biais du Service de demandes de renseignements, alors que pour les produits Web payants, les autres produits payants et les renseignements fournis aux utilisateurs du site Web, ce chiffre était de 80, 97 et 208 respectivement⁵.

Tableau IV-4 Portée de l'information dans les organismes qui utilisent les produits et services du CCHST

Nombre d'utilisateurs au sein de l'organisme	Service de demandes de renseignements	Produits Web payants	Autres produits payants	Site Web
1-10	62,4 %	62,3 %	65,6 %	28,7 %
11-100	25,3 %	26,6 %	15,6 %	36,1 %
101-500	7,0 %	4,8 %	12,5 %	17,0 %
Plus de 500	5,6 %	6,2 %	6,3 %	18,1 %

Recouvrement partiel des coûts grâce aux frais d'utilisation exigés (pour générer d'autres revenus)

Le CCHST génère 47 % de ses propres revenus par des initiatives de recouvrement de coûts et le soutien d'autres organisations. Comme le CCHST a reçu pour directive de recouvrer ses coûts pour financer 50 % de son budget, il doit impérativement se doter d'un programme de recouvrement des coûts. Bien que le financement soit très difficile à assurer, le CCHST élabore des produits visant à promouvoir la santé et la sécurité au travail, et à encourager les attitudes et les méthodes qui mèneront à une meilleure santé physique et mentale des travailleurs.

Notre rapport annuel contient plus de détails sur les diverses initiatives de recouvrement des coûts mises en place.

Leçons tirées

Au cours des dernières années, la capacité de tirer des revenus de la vente de bases de données traditionnelles a diminué. Avec la technologie et le milieu de travail qui évoluent sans cesse, répondre aux besoins continus des Canadiens représente un défi constant. Le

⁵ Évaluation du programme et de la capacité financière du CCHST, 2009

CCHST a appris qu'il est essentiel de solliciter la rétroaction du public afin d'offrir aux Canadiens ce qu'ils recherchent pour combler leurs besoins en matière de santé et sécurité au travail. Le CCHST a aussi eu l'occasion de vérifier que la transmission des renseignements est la première étape du processus de changement, mais que ces renseignements doivent être fournis dans un format utile et facilement compréhensible pour l'utilisateur. Afin de répondre aux besoins changeants des Canadiens, le CCHST a mis sur pied un programme de gestion continue du rendement afin de solliciter une rétroaction à divers points de service. Le CCHST a aussi appris que les stratégies de communication doivent évoluer constamment, tout comme la prestation des divers services et produits. Dans cette optique, le CCHST a élaboré des webinaires, des balados, des bulletins électroniques, des affiches et des cours en ligne pour aider les Canadiens à approfondir leurs connaissances sur la santé et la sécurité au travail.

Section III – Renseignements supplémentaires

3.1 Faits saillants concernant les finances

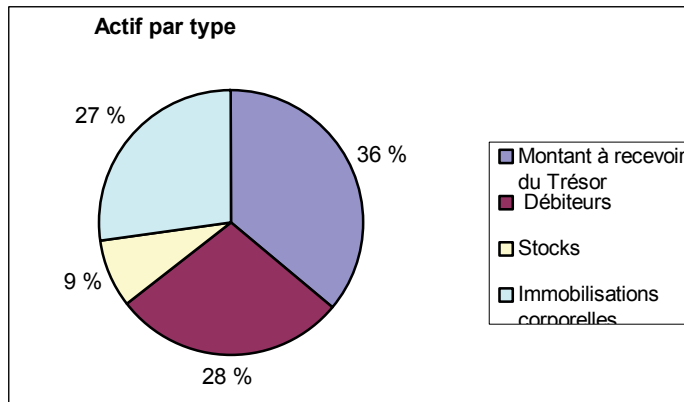
Les états financiers soumis dans le présent RMR ont pour objet de présenter des renseignements généraux sur les activités et la situation financière du CCHST. Les états financiers du CCHST peuvent être consultés sur notre site Web à l'adresse suivante :

http://www.cchst.ca/ccohs/reports/reports_council.html.

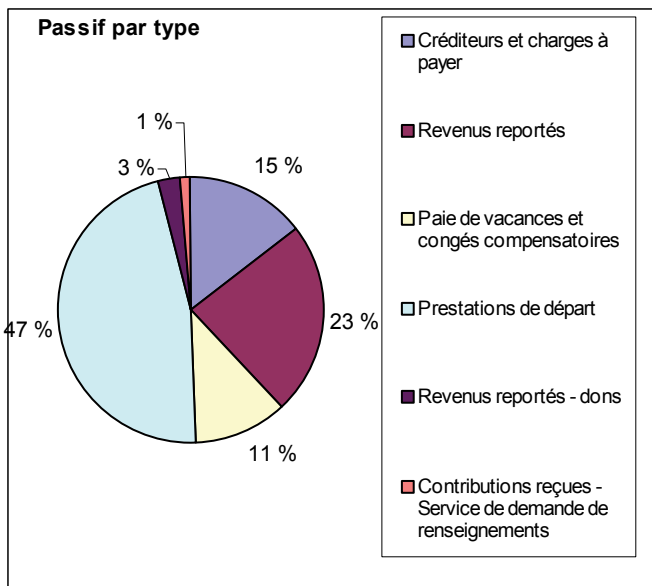
Résumé de la situation financière (Au 31 mars 2009)	% de changements	2009	2008
ACTIF			
Total de l'actif	- 9 %	1 096 228	1 214 122
TOTAL	- 9 %	1 096 228	1 214 122
PASSIF			
Total du passif	- 9 %	3 682 466	3 360 203
CAPITAUX PROPRES			
Total des capitaux propres	- 20 %	(2 586 238)	(2 146 081)
TOTAL	- 9 %	1 096 228	1 214 122

(en milliers de dollars)

Résumé de la situation financière (Au 31 mars 2009)	% de changements	2009	2008
CHARGES			
Total des charges	2 %	10 185 784	9 896 886
REVENUS			
Total des revenus	- 11 %	3 590 251	3 990 818
RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS	- 13 %	(6 595 533)	(5 906 808)

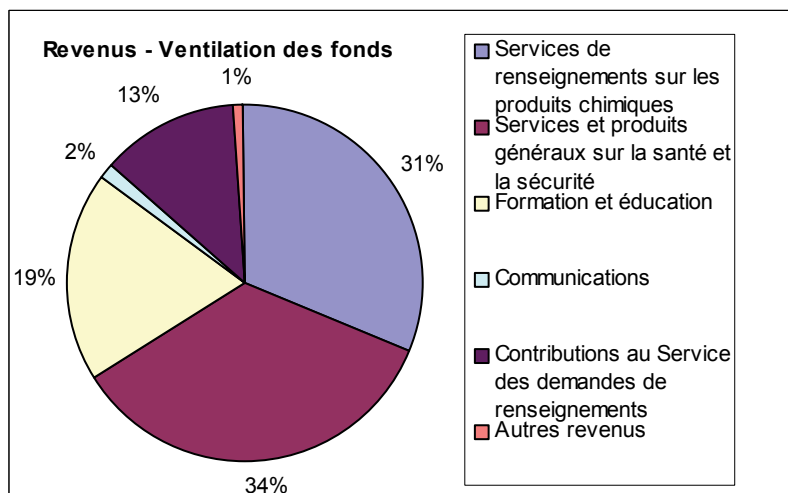
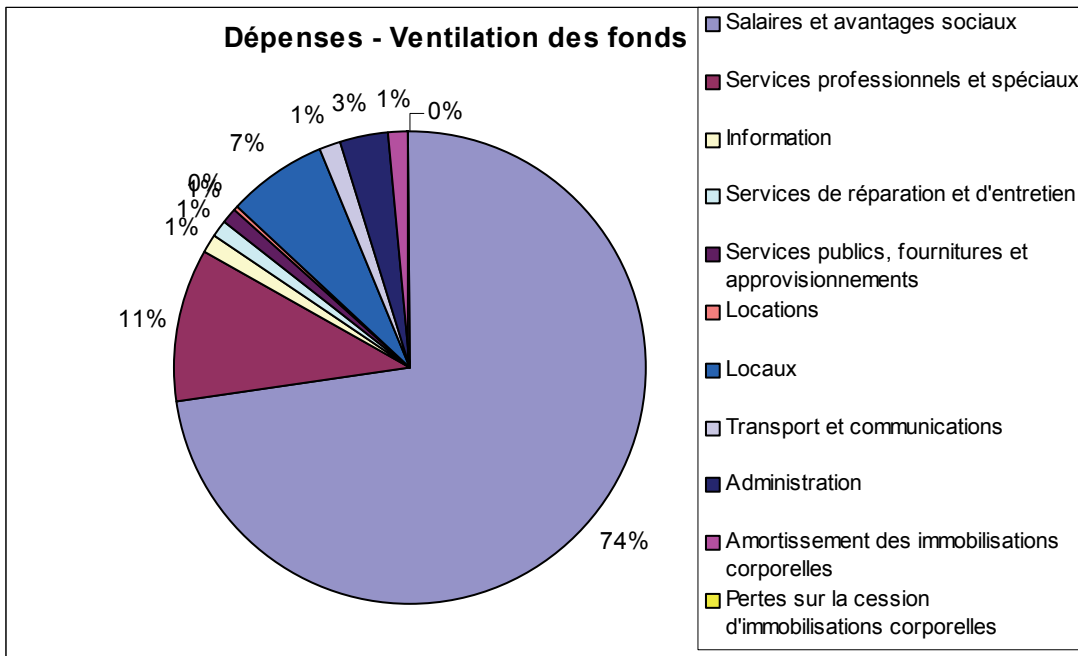


L'actif est moindre cette année, puisqu'il ne restait pas d'importantes sommes dues de la part des clients gouvernementaux à la fin de l'exercice. Nous avons acheté moins d'équipement informatique, ce qui explique les valeurs inférieures puisque la valeur de l'actif diminue chaque année.



Le passif est plus élevé à cause des prestations de départ qui ont augmenté. En effet, le personnel est plus âgé et a travaillé au CCHST pendant plus longtemps, ce qui entraîne un passif plus élevé.

Les salaires et les avantages sociaux représentent le plus grand pourcentage des dépenses et nos employés sont notre plus important actif. Nous avons aussi engagé des coûts pour des services professionnels, par exemple la traduction, les redevances sur les produits d'information et le perfectionnement du personnel. Dans l'ensemble, les dépenses sont comparables à celles de l'exercice précédent, à l'exception des augmentations de rémunération.



Le CCHST tire ses revenus de la vente de divers produits et services liés à la santé et sécurité. Ceci inclut des cours d'apprentissage en ligne, des projets de collaboration, la législation, les bases de données sur les produits chimiques et des services de gestion.

Dans l'ensemble, les revenus ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison de l'interruption d'un projet majeur, le RCS, et de quelques projets gouvernementaux.

3.2 Liste des tableaux

Les tableaux suivants se trouvent sur le site Web du site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor :

- Tableau 1 : Sources des revenus **disponibles**
- Table 2 : Vérifications internes et évaluations
- Table 3 : Politique sur les normes de service

3.3 Autres points d'intérêt

A. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements additionnels

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent document ou sur tout produit ou service offert par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez communiquer avec :

CCHST

135, rue Hunter Est

Hamilton (Ontario) L8N 1M5

Tél. : 905-572-2981

1-800-668-4284 (Canada et États-Unis)

Fax : 905-572-2206

www.cchst.ca

- S. Len Hong
Président et administrateur en chef
905-572-2981, poste 4433
hongl@ccohs.ca
- P. K. Abeytunga
Vice-président et directeur général
905-572-2981, poste 4537
abey@ccohs.ca
- Bonnie Easterbrook
Directrice financière
905-572-2981, poste 4401
bonniee@ccohs.ca
- Norma Gibson-MacDonald
Gestionnaire, Produits et services généraux de santé et sécurité
905-572-2981, poste 4527
normag@ccohs.ca
- Renzo Bertolini
Gestionnaire, Demandes de renseignements et service à la clientèle
905-572-2981, poste 4477
renzob@ccohs.ca
- Eleanor Westwood
Gestionnaire, Communications
905-572-2981, poste 4408
eleanorw@ccohs.ca
- David Brophy
Gestionnaire, Systèmes et services informatiques
905-572-2981, poste 4498
davidb@ccohs.ca
- Louise Henderson
Gestionnaire, Ressources humaines
905-572-2981, poste 4404
louiseh@ccohs.ca

- Chris Moore
Gestionnaire, Formation et éducation
905-572-2981, poste 4462
chrism@ccohs.ca
- Lorraine Davison
Gestionnaire, Produits chimiques
905-572-2981, poste 4466
lorrained@ccohs.ca

B. Loi applicable et nom du ministère responsable

Le ministre fédéral du Travail est le seul responsable de la loi suivante devant le Parlement :

Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, L.R., 1985, ch. **C-13**

C. Principaux examens

Durant la période visée par ce rapport, un seul nouveau rapport d'évaluation a été soumis. Tous les rapports, évaluations et examens antérieurs peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.cchst.ca/ccohs/reports.html>.

D. Liste des rapports législatifs et ministériels

- Rapport annuel au Parlement soumis par le Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail - 2008-2009
- Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009
- Évaluation du programme et étude de recouvrement des coûts - 2001
- Étude sur l'évaluation des activités et la mesure du rendement du CCHST - 2005
- Évaluation du programme et de la situation financière du CCHST - 2009
- Évaluation de la capacité de la Fonction de contrôleur moderne - 2002
- Rapport du sondage sur la satisfaction des clients - 2004

Ces rapports peuvent être consultés à l'adresse suivante :
<http://www.cchst.ca/ccohs/reports.html>.

E. Liste des portails hébergés sur le site Web du CCHST :

<http://www.canoshweb.org/fr/>
<http://www.eu-ccohs.org/fr/>
<http://www.naosh.org/french/>
<http://www.workscape.ca/>
<http://www.cchst.ca/newsletters/hsreport/>
<http://www.cchst.ca/pandemic/>
<http://www.cchst.ca/healthyworkplaces/>
<http://www.cchst.ca/youngworkers/>